

43e Olympiades des métiers-Worldskills : les jeunes concourent pour l'excellence des métiers

Publié le 29 janvier 2015

Plus de 800 jeunes de moins de 23 ans (lycéens, apprentis, salariés) sont attendus du 29 au 31 janvier au Parc des expositions du Wacken à Strasbourg pour les finales nationales des 43e Olympiades des Métiers-Worldskills competition.

Sélectionnés à l'issue d'épreuves régionales, ces jeunes champions dans les 49 métiers en compétition vont s'affronter en réalisant des ouvrages qui mobilisent savoir-faire de haut niveau et technologies innovantes dans des conditions proches de la vie des entreprises. Les vainqueurs composeront l'Equipe de France des Métiers sélectionnée pour la finale mondiale de São Paulo en août 2015.

Pour le MEDEF, alors que notre pays doute sur sa capacité à rebondir, les Olympiades des Métiers sont un véritable antidote à la morosité. Cette compétition incarne le talent d'une jeunesse positive et passionnée, prête à construire son avenir par son perfectionnisme, l'intelligence du geste, et l'envie de réussir.

Cette initiative met en valeur l'excellence de la formation professionnelle qui doit faire s'épanouir cette nouvelle génération. Elle démontre que par la voie professionnelle les jeunes se révèlent dans toute la diversité de leurs compétences quand ils sont en situation de le faire - qu'il s'agisse des lycées professionnels, des CFA, ou des écoles professionnelles.

Le MEDEF est membre fondateur depuis 1990 du Comité Français des Olympiades des Métiers (COFOM), WorldSkills France, qui organise les sélections qui aboutissent à constituer l'équipe française.

Il apporte tout son soutien à la candidature de la France à l'organisation de la 46e compétition internationale des Olympiades des métiers, à Paris, en 2019.

Pour Florence Poivey, présidente de la commission Education, formation et insertion du MEDEF, qui viendra encourager les jeunes à Strasbourg ce vendredi 30 janvier, « *les Olympiades des Métiers-Worldskills France sont une initiative capitale qui permet de valoriser l'excellence de nos métiers, mais aussi de promouvoir la pluralité des voies de formation qui y conduisent, au premier rang desquelles l'apprentissage. Cette compétition montre que la France n'a pas à douter du formidable potentiel de sa jeunesse. Notre pays doit faire confiance aux entreprises et à leur capacité de faire émerger de nouveaux talents. C'est pourquoi il est urgent de réagir pour enrayer la chute des effectifs d'apprentis. Redonnons à l'entreprise la liberté d'investir dans l'alternance, dans ses talents d'avenir. Elle aura à coeur de le transformer en mobilisation positive et en initiatives.* »